



Commission Régionale des Compétitions

Procès-verbal réunion du 22 décembre 2021

Réunion restreinte informatique du 22 décembre 2021

Présidence : Gérard SEITZ

Présents : Agathe LACOMBE, Claude KEIME, Bernard PAQUIN, Maxime RINIE, Roland MEHN et Jacky THIEBAUT.

Objet : homologation des premières phases des championnats de progression

La Commission,

Compte tenu des classements à l'issue de la Phase 1 des championnats régionaux Féminin U18, arrête les listes définitives des équipes qualifiées pour la Phase Elite et celles reversées en Phase Excellence.

U18 R1F

A l'issue de la première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chacun des deux groupes participent au championnat U18 R1F Elite en phase 2 (1 groupe de 6 équipes) :
FC METZ ; AS NANCY LORRAINE ; ES TROYES AC ; FC VENDENHEIM 2 ;
AS BLODELSHEIM; ES MOLSHEIM ERNOLSHEIM.

A l'issue de la première phase, les équipes classées aux 3 dernières places de chacun des deux groupes participent au championnat R1 U18F Espoir (1 groupe de 6 équipes) :
AS MONTIGNY LES METZ; CSO AMNEVILLE; FC WOIPPY;
FC ST LOUIS NEUWEG; AS ILLZACH MODENHEIM; ES THAON.

U18 R2F

A l'issue de la première phase, **les 2 premiers de chacun des 5 groupes et les 2 meilleurs classés 3e participent au championnat U18 R2F Elite (2 groupes de 6 équipes)** : REIMS STE ANNE ; SEDAN/ BAZEILLE ; RS MAGNY ; FC PORTE DE FRANCE ; EPINAL/ AVIERES ; EN HAUTE MARNE ; RC STRASBOURG ALSACE ; ES MOLSHEIM ERNOLSHEIM 2 ; SR COLMAR ; HIRTZFELDEN / EHRW. ; FC MULHOUSE ; BAR LE DUC.

Départage des classés 3^{èmes} U18 R2F au ratio :

1. FC MULHOUSE 1,875 pts
2. BAR LE DUC 1,8 pts
3. FC SARREBOURG 1,6 pts
4. OCNA 1,5 pts
5. CS GODBRANGE HUSSIGNY 1,375 pts

A l'issue de la première phase, les autres équipes participeront au championnat U18 R2F Espoir. Il est possible de rejoindre ce championnat en phase 2 sans avoir participé à la phase 1.

Compte tenu des classements à l'issue de la Phase 1 du championnat régional U14R3 Lorraine, arrête les listes définitives des équipes qualifiées pour la Phase Elite et celles reversées en Phase Maintien.

U14 R3 Lorraine

A l'issue de la première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chacun des deux groupes participent au championnat U14 R3 Lorraine Elite en phase 2 (1 groupe de 6 équipes) :
NANCY ASNL 2 – RAON L'ETAPE US – DOMBASLE FC – VILLERUPT THIL ES – UCKANGE USAG – VEYMERANGE CS

A l'issue de la première phase, les 5 classés derniers de chacun des deux groupes participent au championnat U14 R3 Lorraine Maintien (1 groupe de 10 équipes) :
MONTIGNY METZ AS – PAGNY SUR MOSELLE AS – LUDRES AS – PLANTIERES UL – AMNEVILLE CS 2 – THIONVILLE LUSITANOS 2 – FORBACH US – METZ CO – CŒUR PAYS HAUT FC – ST AVOLD EN 2

Compte tenu des classements à l'issue de la Phase 1 du championnat régional U15R2 Champagne Ardenne, arrête les listes définitives des équipes qualifiées pour la Phase Elite et celles reversées en Phase Maintien.

U15 R2 Champagne Ardenne

A l'issue de la première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chacun des deux groupes participent au championnat U15 R2 Champagne Ardenne Elite en phase 2 (1 groupe de 6 équipes) :
GUEUX AS – TAISSY AS – NEUVILLETTE JAMIN RS – METROPOLE TROYENNE FC – CHAUMONT FC – CHAPELLE RCSC

A l'issue de la première phase, les 5 classés derniers de chacun des deux groupes participent au championnat U15 R2 Champagne Ardenne Maintien (1 groupe de 10 équipes) :
VILLERS SEMEUSE – EPERNAY RC – CHALONS FCO – REIMS STE ANNE – VITRY FC – MARNAVAL SC – NOGENTAIS FC – SUD 52 ENT. – TROYES MUNICIPAUX – MORGENDOIS FC

Compte tenu des classements à l'issue de la Phase 1 du championnat régional U17R2 Champagne Ardenne, arrête les listes définitives des équipes qualifiées pour la Phase Elite et celles reversées en Phase Maintien.

U17 R2 Champagne Ardenne

A l'issue de la première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chacun des deux groupes participent au championnat U17 R2 Champagne Ardenne Elite en phase 2 (1 groupe de 6 équipes) :
REIMS STE ANNE – ASPTT CHALONS – SEDAN ARDENNES CS – METROPOLE TROYENNE FC – CHAPELLE RCSC – NOGENTAIS FC

A l'issue de la première phase, les 7 classés derniers de chacun des deux groupes participent au championnat U17 R2 Champagne Ardenne Maintien (1 groupe de 14 équipes) :
COTE BLANCS FC – PRIX LES MEZIERES AS – RETHEL SPORTIF - EPERNAY RCC – BAZEILLES US – NEUVILLETTE JAMIN FCF – STADE DE REIMS – CHAUMONT FC – MARNAVAL SC – VITRY FC – ENT. S. DES MUNICIPAUX – J.S. ST JULIEN – SUD 52 ENT. – MORGENDOIS FC

Compte tenu des classements à l'issue de la Phase 1 du championnat régional U19R2 Champagne Ardenne, arrête les listes définitives des équipes qualifiées pour la Phase Elite et celles reversées en Phase Maintien.

U19 R2 Champagne Ardenne

A l'issue de la première phase, les équipes classées aux 3 premières places de chacun des deux groupes participent au championnat U19 R2 Champagne Ardenne Elite en phase 2 (1 groupe de 6 équipes) :

FAGNIERES ES – ST MARTIN LA VE. FC – VITRY FC – PRIX LES MEZIERES AS - CORMONTREUIL FC – REIMS STE ANNE

A l'issue de la première phase, les équipes classées au-delà de la 3^{ème} place de chacun des deux groupes participent au championnat U19 R2 Champagne Ardenne Maintien (1 groupe de 7 équipes) :

FC DE BOLOGNE – MARNAVAL SP. – RETHEL SPORTIF – GUEUX AS – WITRY LES REIMS – VERTUS COTE BLANCS – NEUVILLETTE JAMIN FCF – BIESLOISE US (Forfait général) – CHAUMONT FC (Forfait général)

– Procédure d'appel

*La présente décision de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : **LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex** ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF.*

Le Président,

Gérard SEITZ

Le Secrétaire,

Bernard PAQUIN